

# **RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU** **08 FEVRIER 2018**

Le Conseil Municipal s'est réuni le Jeudi 08 février 2018, à 20 heures 30, sous la présidence de Madame BENETEAU Annie, Maire de la commune de Breuil-Magné.

Convocation du 01 février 2018.

**Étaient présents** : Mesdames BENETEAU Annie, FRANCOIS Patricia, SINTES Brigitte, DESTRUEL Myriam, ETCHEVERRY Geneviève, MARTIN Brigitte, RODHES Monique et NOBILI Josette. Messieurs COURPRON Jean-Claude et BLANCHARD Jacques.

**Pouvoirs** : Madame JEANNIERE Jessica donne pouvoir à Madame NOBILI Josette. Monsieur PERRINAUD Michel donne pouvoir à Madame SINTES Brigitte. Monsieur PINCÉ Jean-Marie donne pouvoir à Monsieur COURPRON Jean-Claude.

**Étaient absents**: Madame CORBIERE Claire. Messieurs BRIAND Patrick, GAY Cyril, CHATREFOUX Philippe, BARRAUD Joanick et MONSEINS Laurent.

**Secrétaire de séance** : Madame NOBILI Josette.

Ouverture de la séance à 20 heures 55.

Procès-verbal de la réunion du 11 janvier 2018. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

A l'ouverture de la séance, Madame BENETEAU a rendu hommage à Monsieur Robert CHATELIER, décédé ce jour : Conseiller Départemental, Maire de Soubise et Vice-Président à la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan.

Monsieur NOBILI vient nous présenter un projet : il souhaiterait organiser une rencontre de sculpteurs – un symposium. Le Conseil Municipal est intéressé par l'idée.

## **DELIBERATIONS :**

### **2018 – 06 : Modification du tableau des effectifs – Création de poste :**

Vu le Corde Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

Considérant les propositions d'avancements de grades pour 2018,

Considérant les besoins de la Commune,

Considérant la nécessité d'actualiser le tableau des emplois de la Commune, après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité d'adopter les modifications du tableau et de créer les emplois au titre des avancements de grades pour la catégorie C comme ci-dessous :

A compter du 10 avril 2018 :

- Un poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet

A compter du 1<sup>er</sup> mai 2018 :

- Un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet
- Trois postes d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet.
- Deux postes d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (26.92/35<sup>ème</sup>)

### **2018 – 07 : Demande de subvention au titre du DSIL 2018 – Rénovation thermique :**

Madame le Maire fait lecture du courrier de la Préfecture, en date du 29 novembre 2017, nous informant des conditions de prise en compte des dossiers de demandes de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local pour l'exercice 2018.

Après consultation du guide accompagnant le courrier, il s'avère que le projet de remplacement des menuiseries du dortoir de l'école maternelle peut être éligible.

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le montant des travaux qui s'élève à 4 869.26 € HT.

Cette somme est inscrite au budget 2018 de la commune au compte 2135.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

autorise Madame le Maire à demander une subvention au titre de la DSIL 2018 pour la réhabilitation des bâtiments communaux.

adopte le plan de financement suivant :

- État – DSIL (55 %) : 2 678.03 €
- État – DETR (25%) : 1 217.31 €
- Fonds propres (20 %) : 973 92 €

et l'autorise à signer tous les documents s'y afférant.

### **DIVERS :**

Madame le Maire :

- fait lecture du mail de Madame LIAUD d'Enedis demandant de nommer un référent « Linky » pour notre commune. En effet, il est envisagé que la pose des compteurs soit réalisée cette année. Le Conseil Municipal souhaite avoir plus de précisions sur cette fonction.
- informe que l'association « Fondation du Patrimoine » demande l'adhésion de notre commune pour la somme de 120 € minimum. Le Conseil Municipal ne souhaite pas y adhérer.
- a assisté à une réunion pour le coteau du Liron. Celui-ci va bientôt être entretenu. Nous serons informés des moyens et des actions qui seront mis en œuvre.

- fait lecture du courrier de Madame MARTIN-PORTRON Delphine qui souhaite acquérir le jardin derrière la maison des associations et qui est mitoyen à sa propriété pour une superficie de 160 m<sup>2</sup>. Elle propose d'acheter ce terrain pour la somme de 500 € hors frais notariés. Après renseignement auprès d'un notaire, une contre-proposition lui sera faite car la proposition de Madame MARTIN-PORTRON ne satisfait pas le Conseil Municipal.
- fait lecture de la demande de mise à disposition gracieuse des salles (culturelle et de l'assemblée) de la part de l'Association des Paralysés de France afin d'organiser leur assemblée générale. Le Conseil Municipal leur proposera un tarif communal.
- rappelle qu'une ostéopathe est installée depuis le 1<sup>er</sup> février dans un local communal – Place des Caneteries.

## TOUR DE TABLE :

**Madame RODHES** remercie les personnes venues encourager les acteurs lors des représentation théâtrales des Goules Magné.

**Monsieur COURPRON** signale que :

- les trous sur certaines routes sont comblés et rappelle que c'est la DID qui intervient sur les routes départementales.
- le logement de Mme USSEL est en cours de restauration.
- dans le chemin de Gauput, les arbres vont être tronçonnés et les canalisations refaites.

**Madame ETCHEVERRY** informe que l'atelier « Sentez-vous bien au volant » aura lieu dans la salle de réunion de la maison des associations les 2, 9 et 16 mars 2018 de 9 heures à 12 heures. 16 personnes participeront.

**Madame MARTIN** détaille les activités culturelles :

- Le 30 janvier, lors de la commission Culture de la CARO, Monsieur GAILLOT a mis à l'honneur le dynamisme culturel de plus en plus perfectible de la commune de Breuil-Magné. Il a précisé qu'auparavant, les événements marquants avaient lieu à Rochefort et au sud de la Charente. Or maintenant, il faut compter aussi sur le nord, avec Tonnav-Charente et, de plus en plus, à l'avenir, avec Breuil-Magné. Ces compliments réconfortent et encouragent à poursuivre les efforts engagés.
- Le 1<sup>er</sup> point que je voudrais évoquer est l'activité culturelle de la bibliothèque : les animations du samedi qui sont gratuites et ouvertes à tous, attirent de plus en plus de monde, et notamment des adhérents de Rochefort, Saint-Laurent-de-la-Prée, Saint-Agnant, qui ne savent pas où se trouve la place des Caneteries. D'où l'importance d'installer une signalétique claire dans le bourg.
- Aujourd'hui, 8 février, Monsieur FARGEOT et moi avons rencontré Sébastien BERTINET (Directeur des Affaires Culturelles), David BODIN (son adjoint), Christophe PINEAU (Responsable des musiques actuelles) et 2 techniciens référents de la CARO. Nous avons vu toutes les potentialités de la salle culturelle et avons échangé autour de l'organisation de spectacles estampillés CARO. Des projets sont déjà en cours de préparations dont le 1<sup>er</sup> pour le mois d'avril. Messieurs BERTINET et BODIN se proposent donc de venir au

prochain conseil municipal pour vous exposer les modalités de ce partenariat : la commune met à disposition sa salle et son régisseur ; la CARO amène un ou plusieurs techniciens et du matériel complémentaire si besoin est, s'occupe de la billetterie, du repas des artistes ; la Commune (ou une association locale volontaire) peut organiser une buvette et en récupérer les gains. Parmi les projets possibles : avec des adolescents, un opéra participatif mis en scène par Olivier DHÉNIN, artiste programmé chaque année à La Coupe d'Or, et la rock school du conservatoire dont les élèves sont d'ailleurs programmés pour un des apéros concerts de ce printemps. Une autre manifestation est également envisagée en partenariat avec le CCAS de Rochefort et à destination des seniors. Les techniciens présents lors de ces échanges ont assuré Monsieur FARGEOT de leur soutien et de leur aide dès qu'il en manifesterait le désir, y compris en dehors des spectacles.

- Pour conclure, je voudrais mettre en valeur le travail de qualité effectué par Monsieur FARGEOT. C'est pourquoi désormais, je prends soin de l'associer à toutes les démarches et rencontres avec des artistes. Il est évident que si cet essor culturel se poursuit, il sera nécessaire de revoir son contrat de travail.

**Madame SINTES** présente les projets de la commission environnement :

- le fleurissement sera refait comme l'année dernière
- des jachères fleuries seront plantées aux entrées du village, devant la salle culturelle et sur le rond-point en bas de l'école.
- deux tables en pierre pour jouer aux échecs ou à d'autres jeux, seront installées dans le jardin de la Poste.

**Madame FRANCOIS :**

- présente l'article de Sud-Ouest sur le livre de Monsieur DEROSIER, employé à la Commune de Breuil-Magné, relatant l'histoire du Vergeroux.
- programme une réunion pour l'élaboration du « Beurlin » le lundi 12 février à 18 heures à la Mairie.
- Annonce que le projet du site de la Commune avance. Des propositions pour l'hébergement sont en cours. La proposition du Syndicat Informatique (SOLURIS) semble intéressante. Le montant annuel de la maintenance serait d'environ 130 €.

Séance levée à 22 heures 30.

### **RAPPEL DES DÉLIBÉRATIONS :**

**2018 – 06 : Modification du tableau des effectifs – Création de poste**

**2018 – 07 : Demande de subvention au titre du DSIL 2018 – Rénovation thermique**